

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1118

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 20

A l'alinéa 26, substituer aux deux occurrences du mot :

« taxe »,

le mot :

« taxes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.